

RESPONSABILITÉ ZÉRO

Utilisez votre carte VISA[®] pour faire des achats partout, que ce soit sur l'Internet ou dans un magasin, et vous êtes protégé contre l'utilisation non autorisée de votre carte VISA. La politique Responsabilité zéro de Visa supprime la responsabilité des consommateurs dans le cas d'opérations frauduleuses.

Aucune responsabilité des consommateurs dans le cas d'opérations frauduleuses

La politique Responsabilité zéro de Visa vous protège contre les fraudes. Si votre numéro de carte VISA devait être volé, vous ne paierez rien pour les activités frauduleuses portées à votre compte. Cette politique s'applique où que vous ayez fait des achats et que votre numéro de carte VISA puisse avoir été volé, y compris sur l'Internet. Si vous remarquez une opération frauduleuse effectuée avec votre carte, communiquez rapidement avec votre institution financière pour la déclarer. Il est important de surveiller continuellement vos relevés mensuels afin de repérer toute opération non autorisée. Votre contrat de titulaire de carte vous donne la définition d'une opération non autorisée.

Les petits caractères

La politique Responsabilité zéro de Visa protège les titulaires de carte VISA émises par une institution financière canadienne et qui sont victimes de fraude par l'utilisation non autorisée de leur carte. La politique Responsabilité zéro de Visa ne s'applique pas aux opérations aux GAB ni aux cartes commerciales (carte VISA Affaires, carte VISA Approvisionnement, carte VISA Entreprise ou carte VISA Commerciale).

Magasinez en ligne en toute sécurité avec votre carte VISA

Visa surveille la sécurité en ligne très sérieusement. La politique Responsabilité zéro est l'une des nombreuses façons dont Visa vous protège quand vous magasinez en ligne. Aidée par les institutions financières qui émettent les cartes VISA, Visa a investi dans le développement d'un système de paiement sécuritaire.

Vérifié par Visa renforce aussi la sécurité du magasinage en ligne lorsque vous utilisez un mot de passe Vérifié par Visa. C'est sécuritaire et facile à utiliser. Apprenez-en plus sur www.visa.ca/verifie.

Même si Visa s'est engagée à renforcer la sécurité des opérations sur Internet, vous pouvez aussi contribuer à vous protéger en suivant quelques [conseils de sécurité pleins de bon sens aux acheteurs en ligne](#).

Vous êtes protégé avec votre carte VISA

Où que vous magasiniez, faites vos achats l'esprit tranquille en sachant que vous êtes protégé contre la fraude quand vous utilisez votre carte VISA.